

**Déconstruction de deux maisons  
43 et 45 place Jean Jaurès à Maromme**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le MAIRE.

**Objet :** Travaux de déconstruction de deux maisons sises aux 43 et 45 place Jean Jaurès 76150 Maromme

**Lieu d'exécution :** Commune de MAROMME.

**Mode de passation :** PROCEDURE ADAPTEE –marché de travaux en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

**Mode de dévolution :** Prestation en 1 lot unique

**Réalisation des travaux :**

- Date des travaux : octobre et novembre 2015, au plus tard le 30 novembre 2015
- Durée des travaux : 8 semaines (y compris le délai de préparation, en tenant compte des dossiers administratifs amiante).

**Validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Lieu de retrait des dossiers :** Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr) (onglet Mairie-rubrique Marchés publics) sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

**Pièces justificatives à produire :**

**Pièces contractuelles :**

- L'attestation sur l'honneur.
- Attestations URSSAF
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- L'Acte d'Engagement complété, paraphé et signé.
- Le C.C.P., paraphé, signé.
- L'attestation de visite dûment complétée et signée.
- Le rapport amiante paraphé et signé.
- Un mémoire technique complet et détaillé (indiquant toutes les phases de la déconstruction) avec un projet de plan de prévention concernant la proximité d'une place publique, d'une école et d'équipements publics.

**Autres documents demandés :**

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Un dossier de références similaires et tout document permettant d'apprécier le travail réalisé datant de moins de 5 ans.
- Habilitations concernant le travail Amiante

## **Critères d'attribution :**

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à une pondération utilisée.

Les critères suivants sont pris en considération :

- ❖ 1° Prix : 40 %
- ❖ 2° Mémoire technique détaillé : 40%
- ❖ 3° Références du candidat et qualification : 20 %

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

**Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse».**

### **Elimination des candidats**

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics.

- candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles demandées.
- candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé

### **Date limite de remise des offres**

➤ **18 septembre 2015 à 16 h en Mairie** sur documents papier

**Modalités de remise des offres :** Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

**NE PAS OUVRIR**, Offre « *Déconstruction de deux maisons* »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Dématérialisation** : sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

L'offre dématérialisée peut être remise sur cette même adresse.

Elle doit parvenir à destination **avant le 18 septembre 2015 à 16 h**

**La copie de sauvegarde** (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée

### **Renseignements :**

D'ordre administratif : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

[pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)

D'ordre technique : M. P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

[pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)

Date d'envoi du présent avis : le 25 août 2015